

COLLOQUE

Quels critères et indicateurs pour mesurer la valeur ajoutée de la FOAD dans les processus d'enseignement et de formation.

Le vendredi 17 mars 2006 – Salle Ouvèze - CCI de la Drôme

Compte-rendu

1 - Rappels des objectifs du colloque :

Dans ce cadre du projet SLIDE (e.Learning et Développement d'Initiatives Locales Solides) financé par le programme européen e.Learning Initiative, la CCI de la Drôme organisait un colloque dont l'objectif était, grâce à un précédent travail collaboratif réalisé dans le cadre d'un workshop fin 2005, d'identifier des indicateurs et des critères objectifs qui permettraient de mesurer la valeur ajoutée de la FOAD dans les processus d'enseignement et de formation.

Nous avons invité à cette journée les personnes présentes au workshop, des financeurs de la formation professionnelle, des organismes de formation et des personnes ayant une expertise reconnue en FOAD. Vous trouverez la liste des personnes présentes et excusées en annexe 1.

Le résultat attendu de cette journée était un tableau de synthèse simplifié sur les critères et indicateurs avec, pour ces derniers, une identification des indicateurs spécifique à la notion de la valeur ajoutée et/ou plus-value.

2 – Présentation de la journée :

Le détail de cette journée, présenté dans l'annexe 2, a conditionné la méthodologie retenue pour ce travail. Après une rapide présentation du projet (annexe 3) et des travaux réalisés lors du workshop, il a été précisé aux personnes présentes ce qu'il restait à faire, à savoir un travail de critique des résultats obtenus.

Il s'agissait en effet, à partir de la liste de critères, de vérifier de la pertinence des indicateurs qui se doivent d'être significatifs, objectifs et facilement mesurable (coût raisonnable de la mesure).

Ensuite, parmi les indicateurs retenus, il s'agissait d'identifier quels étaient ceux qui permettaient de vérifier la réelle plus value de la formation à distance par rapport à une formation « traditionnelle ».

L'objectif de ce colloque était de pouvoir choisir une quinzaine d'indicateurs, soit en moyenne trois indicateurs par critère, ce qui était un bon défi à instrumenter et à mettre en œuvre sur du long terme.

3 – Le débat préalable :

Avant de procéder à la relecture des indicateurs, un échange entre les différentes personnes présentes s'est naturellement engagé afin de pouvoir échanger les pratiques et constituer un socle commun de connaissances.

Le débat de fond était de savoir si l'analyse devait permettre de comparer deux dispositifs de FOAD (appelé aussi e-learning mixte ou blended learning) ou une FOAD avec une formation qualifiée de « traditionnelle ».

En effet, la première question à se poser était de savoir comment on mesure actuellement l'efficacité ou l'efficience d'une formation professionnelle dite « classique » et surtout à partir de quels indicateurs de réalisation, de résultat et d'impact liés au projet ou au contexte.

On constate qu'il n'est pas aisé de trouver ce genre d'information puisque c'est bien souvent chaque partie prenante (fournisseur, financeur...) qui détermine ses propres indicateurs en fonction des paramètres particuliers qu'elle cherche à évaluer. Nous disposons donc de réponses partielles qui sont difficilement transposables en l'état pour répondre à la question de fond de ce colloque.

Il existe bien des travaux analogues mais essentiellement sur les formations initiales (secondaires et universitaires) et donc difficilement utilisables. Cependant, on peut citer les indicateurs identifiés par l'Office Fédérale de la Statistique Suisse sur la formation professionnelle¹ qui peuvent servir de point de repère.

Les personnes présentes décident donc d'essayer de trouver les meilleurs indicateurs permettant de caractériser une formation en partant du postulat que certains d'entre eux pourront, à un moment donné de la comparaison, s'avérer sans objet.

La méthodologie de travail est, à partir des indicateurs de chaque critère projetés grâce à un vidéo projecteur, que chacun puisse intervenir sur l'item en cours et que les modifications réalisées soient visibles par tous en temps réel pour faciliter les réactions.

4 - Discussion sur chaque critère :

Il est décidé de regrouper le critère I : Transparence de l'offre : « Lisibilité / Transparence / Pertinence de l'offre de formation » avec le II « Fiabilité du dispositif de formation : « Accessibilité des ressources ».

Les autres critères restent inchangés. A partir de cette nouvelle liste, les indicateurs sont étudiés un à un puis au choix, conservés tel quel, renommé ou éliminé.

¹ Critères : Déroulement de la formation, effets à long terme, financement de la formation, indicateurs relatifs aux entreprises, indicateurs relatifs aux entreprises, la formation clé de l'intégration, participation à la formation et réglementation de la formation.

http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/bildung_und_wissenschaft/indicateurs/fp/ind4.approach.401.html

5 – Les nouvelles grilles de recueil des indicateurs :

I. Transparence de l'offre : « Lisibilité / Transparence / Pertinence de l'offre de formation » avec le II Fiabilité du dispositif de formation : « Accessibilité des ressources ».	Indicateurs
I.1 – Respect de la réglementation en vigueur.	OUI/NON
I.2 – Ouverture du dispositif de formation (voir grille en annexe 4).	Moyenne>3
I.3 – Pertinence du positionnement (voir grille en annexe 5)	Moyenne>3
I.4 - Taux de réussite aux évaluations finales des apprenants.	%
I.5 – Taux de placement dans l'emploi des apprenants dans les 6 mois.	%
I.6 - Taux de cohérence du dispositif de formation : Nombre d'apprenants issus du public ciblé / Nombre d'apprenant effectivement accueilli en formation.	%
I.7 - Présence d'une date de mise à jour sur les contenus.	OUI/NON
I.8 - Taux d'usage : Nombre de consultation de ressources pédagogiques / Nombre total de ressources pédagogiques disponibles.	%
I.9 - Déclaration de conformité de la formation par les apprenants (respect du protocole de formation).	OUI/NON

II. Service client : Accompagnement / Personnalisation.	Indicateurs
II.1 - Nombre de modalités de formation dans les parcours proposés (voir grille en annexe 6).	%
II.2 – Evolution du nombre de sollicitation de la hot line (assistance technique) entre deux sessions de formation.	%
II.3 – Temps consacré à l'assistance technique par session de formation.	Chiffre
II.4 – Taux d'intervention : Temps d'intervention réel du tuteur / temps prévu dans le protocole de formation.	%
II.5 – Existence d'une formation technique à l'utilisation d'un outil pédagogique	OUI/NON
II.6 - Délai moyen de réponse du tuteur aux sollicitations des apprenants.	Fixer un délai
II.7 - Taux de satisfaction de l'apprenant sur la qualité de l'accompagnement du tuteur (voir annexe 7).	%
II.8 - Taux d'abandon.	%
II.9 - Utilisation de lieux d'échanges entre formateur et apprenant.	OUI/NON

III. Résultats de l'apprentissage pour l'apprenant :	Indicateurs
III.1 – Les lieux d'échanges - Taux d'utilisation : Nombre d'utilisateurs mensuel / nombre total d'inscrits	%
III.2 - Appétence : Existence d'une communauté d'anciens apprenants.	OUI/NON
III.3 – Niveau obtention des objectifs pédagogiques: Nombre total d'objectifs pédagogiques atteints par chaque apprenant / nombre total prévu.	%
III.4 – Taux de satisfaction (ou d'insatisfaction) des entreprises sur les compétences post-formation de leur salarié (voir annexe 8).	%
III.5 – Inscription à un module de formation complémentaire à celui réalisé.	OUI/NON
III.6 – Inscription à un autre module de formation utilisant la même logique pédagogique.	OUI/NON

IV. Résultats côté fournisseur : Résultats économiques.	Indicateurs
IV.1 - Est-ce que la formation est reconduite ?	OUI/NON
IV.2 – Coût de revient par apprenant.	€
IV.3 – Prix vendu à l'apprenant.	€
IV.4 – Evolution de la part du CA en FOAD/CA total en formation.	%
IV.5 - Coût moyen d'accès à la formation (déplacement/hébergement/équipement) d'un apprenant par module.	€
IV.6 - Coût moyen du remplacement du salarié en formation.	€
IV.7 – Nombre de personnes formées par module ou session : Seuil de rentabilité de la session atteint ou dépassé.	OUI/NON
IV.8 - Ouverture de nouveaux marchés : Nombre de personnes difficilement mobilisables en formation traditionnelle formée en FOAD.	Chiffre
IV.9 – Taux de formation hors entreprise : Temps de formation en dehors du temps de travail / temps total de formation.	%
IV.10 - Nombre de candidats se présentant en formation par le bouche à oreille / Nombre total de candidats accueillis.	%

V. Résultats côté fournisseur : Résultats managériaux.	Indicateurs
V.1 – Taux d’implication de l’équipe pédagogique : nombre de formateurs pratiquant la FOAD/ nombre total de formateurs.	%
V.2 – Existence d’une personne ou d’un service dédié à la FOAD dans la structure de formation.	OUI/NON
V.3 – Taux de formation des formateurs à la pédagogie : Nombre de formateurs ayant suivi des formations spécifiques à la pédagogie / nombre total de formateurs.	%
V.4 – Taux de progression des contenus de cours proposés chaque année : Nombre de nouveaux contenus / nombre total de contenus proposés.	%
V.5 – Nombre d’apprenants placés sous la responsabilité d’un formateur.	Chiffre

Ainsi, par rapport aux travaux réalisés durant le workshop on assiste à une diminution de 6 à 5 critères et de 54 à 39 indicateurs qui se répartissent de la façon suivante :

- I – Transparence de l’offre : Lisibilité / Transparence / Pertinence de l’offre de formation / Fiabilité du dispositif de formation (9 indicateurs).
- II – Service client : Accompagnement / Personnalisation (9 indicateurs).
- III - Résultats de l’apprentissage pour l’apprenant (6 indicateurs).
- IV – Résultats côté fournisseur : Résultats économiques (10 indicateurs).
- V – Résultats côté fournisseur : Résultats managériaux (5 indicateurs).

Les nouveaux critères et indicateurs peuvent être visualisés sous la forme d’un tableau synthétique visible à la page suivante.

TABLEAU SYNTHETIQUE DES INDICATEURS PAR CRITERES

I. Transparence de l'offre : « Lisibilité / Transparence / Pertinence de l'offre de formation » et fiabilité du dispositif de formation : « Accessibilité des ressources ».	II. Service client : Accompagnement / Personnalisation.	III. Résultats de l'apprentissage pour l'apprenant :
<p>I.1 – Respect de la réglementation en vigueur. I.2 – Ouverture du dispositif de formation (voir grille en annexe 4). I.3 – Pertinence du positionnement (voir grille en annexe 5) I.4 - Taux de réussite aux évaluations finales des apprenants. I.5 – Taux de placement dans l'emploi des apprenants dans les 6 mois. I.6 - Taux de cohérence du dispositif de formation : Nombre d'apprenants issus du public ciblé / Nombre d'apprenant effectivement accueilli en formation. I.7 - Présence d'une date de mise à jour sur les contenus. I.8 - Taux d'usage : Nombre de consultation de ressources pédagogiques / Nombre total de ressources pédagogiques disponibles. I.9 - Déclaration de conformité de la formation par les apprenants (respect du protocole de formation).</p>	<p>II.1 - Nombre de modalités de formation dans les parcours proposés (voir grille en annexe 6). II.2 – Evolution du nombre de sollicitation de la hot line (assistance technique) entre deux sessions de formation. II.3 – Temps consacré à l'assistance technique par session de formation. II.4 – Taux d'intervention : Temps d'intervention réel du tuteur / temps prévu dans le protocole de formation. II.5 – Existence d'une formation technique à l'utilisation d'un outil pédagogique II.6 - Délai moyen de réponse du tuteur aux sollicitations des apprenants. II.7 - Taux de satisfaction de l'apprenant sur la qualité de l'accompagnement du tuteur (voir annexe 7). II.8 - Taux d'abandon. II.9 - Utilisation de lieux d'échanges entre formateur et apprenant.</p>	<p>III.1 – Les lieux d'échanges - Taux d'utilisation : Nombre d'utilisateurs mensuel / nombre total d'inscrits III.2 - Appétence : Existence d'une communauté d'anciens apprenants. III.3 – Niveau obtention des objectifs pédagogiques: Nombre total d'objectifs pédagogiques atteints par chaque apprenant / nombre total prévu. III.4 – Taux de satisfaction (ou d'insatisfaction) des entreprises sur les compétences post-formation de leur salarié (voir annexe 8). III.5 – Inscription à un module de formation complémentaire à celui réalisé. III.6 – Inscription à un autre module de formation utilisant la même logique pédagogique.</p>
IV. Résultats côté fournisseur : Résultats économiques.		
<p>IV.1 - Est-ce que la formation est reconduite ? IV.2 – Coût de revient par apprenant. IV.3 – Prix vendu à l'apprenant. IV.4 – Evolution de la part du CA en FOAD/CA total en formation. IV.5 - Coût moyen d'accès à la formation (déplacement/hébergement/équipement) d'un apprenant par module. IV.6 - Coût moyen du remplacement du salarié en formation. IV.7 – Nombre de personnes formées par module ou session : Seuil de rentabilité de la session atteint ou dépassé. IV.8 - Ouverture de nouveaux marchés : Nombre de personnes difficilement mobilisables en formation traditionnelle formée en FOAD. IV.9 – Taux de formation hors entreprise : Temps de formation en dehors du temps de travail / temps total de formation. IV.10 - Nombre de candidats se présentant en formation par le bouche à oreille / Nombre total de candidats accueillis.</p>		
V. Résultats côté fournisseur : Résultats managériaux.		
<p>V.1 – Taux d'implication de l'équipe pédagogique : nombre de formateurs pratiquant la FOAD/ nombre total de formateurs. V.2 – Existence d'une personne ou d'un service dédié à la FOAD dans la structure de formation. V.3 – Taux de formation des formateurs à la pédagogie : Nombre de formateurs ayant suivi des formations spécifiques à la pédagogie / nombre total de formateurs. V.4 – Taux de progression des contenus de cours proposés chaque année : Nombre de nouveaux contenus / nombre total de contenus proposés. V.5 – Nombre d'apprenants placés sous la responsabilité d'un formateur.</p>		

6 – Les indicateurs permettant de vérifier la plus value :

Après avoir vérifié les critères et les indicateurs, le groupe a essayé d'identifier ceux qui semblaient les plus pertinents pour qualifier la plus value apportée par une FOAD. Bien évidemment, en ce qui concerne les taux ou les quantités, les seuils à atteindre restent à définir plus précisément, pour une situation particulière, de façon collective entre les différents membres de la communauté de l'éducation dans un sens large, c'est-à-dire les apprenants, les fournisseurs de formation (contenu, animation et accompagnement) et les financeurs (Etat, collectivités publiques et entreprises).

On peut donc établir la liste suivante des indicateurs spécifiques à la plus-value : 16 retenus au total.

I – Transparence de l'offre : Lisibilité / Transparence / Pertinence de l'offre de formation / Fiabilité du dispositif de formation (2 indicateurs).

I.1 – Ouverture du dispositif de formation.

I.2 - Taux de réussite aux évaluations finales des apprenants.

II – Service client : Accompagnement / Personnalisation (5 indicateurs).

II.1 - Nombre de modalités de formation dans les parcours proposés (liste des modalités à définir).

II.2 – Taux d'intervention : Temps d'intervention réel du tuteur / temps prévu dans le protocole de formation.

II.3 - Taux de satisfaction de l'apprenant sur la qualité de l'accompagnement du tuteur (grille à créer : rapidité, réactivité, nombre, pertinence...).

II.4 - Taux d'abandon.

II.5 - Utilisation de lieux d'échanges formateur - apprenant.

III - Résultats de l'apprentissage pour l'apprenant (4 indicateurs).

III.1 – Les lieux d'échanges - Fréquence d'utilisation : Nombre d'utilisateurs mensuel / nombre total d'inscrits

III.2 – Niveau obtention des objectifs pédagogiques: Nombre total d'objectifs pédagogiques atteints par chaque apprenant/nombre total prévu.

III.3 – Taux de satisfaction (ou d'insatisfaction) des entreprises sur les compétences post-formation de leur salarié.

III.4 – Inscription à un autre module de formation utilisant la même logique pédagogique.

IV – Résultats côté fournisseur : Résultats économiques (3 indicateurs).

IV.1 - Coût moyen d'accès à la formation (déplacement/hébergement/équipement) d'un apprenant par module.

IV.2 - Coût moyen du remplacement du salarié en formation

IV.3 - Ouverture de nouveaux marchés : Nombre de personnes difficilement mobilisables en formation traditionnelle formée en FOAD.

V – Résultats côté fournisseur : Résultats managériaux (2 indicateurs).

V.1 – Taux de formation des formateurs à la pédagogie : Nombre de formateurs ayant suivi des formations spécifiques à la pédagogie / nombre total de formateurs.

V.2 – Taux de progression des contenus de cours proposés chaque année : Nombre de nouveaux contenus / nombre total de contenus proposés.

ANNEXE 1

Etaient présents :

AIMOZ Hélène : Conseillère en Formation à VIVEA, Fonds d'Assurance Formation des Entrepreneurs du Vivant.

BERODIER Alain : Travaille à Hémisphère en qualité d'assistance technique à la Région Rhône-Alpes sur le pilotage du dispositif FORMAVIA.

BOULENGER Sylvie, formatrice en recherche d'emploi.

CELETTE Michel, responsable de la FOAD au CUEFA-CNAM

CROS Frédéric, responsable technique FOAD à la CCI de la Drôme - CFPF.

DESCOMBES Pierre, directeur du CFPF - CCI de la Drôme.

KIRSCH Olivier, directeur du CFA régional Bourgogne des préparateurs en pharmacie

MICHEL Marie Dominique, formatrice conceptrice de ressources en ligne à la CCI de la Drôme - CFPF.

NORMAND Maurice : Directeur de l'IFRIA.

PERROT MINOT Laurence du CRIPT Romans – réseau TUTOFOP

PRUNIER Claire, secrétaire de direction à la CCI de la Drôme - CFPF.

TARDY Marc, formateur au CFPPA du Valentin

Etaient excusés :

ANDRIOT Marc du SRFD de la DRAF.

BAILEY Ian, Centre d'Etude des Langues de la CCI de la Drôme

BINDER Valérie : Consultante sociologue.

BORNARD Didier de l'AFIL.

BOUSTA-JULLIEN Yasmine de la Délégation Rhône-Alpes Lyon du CNFPT.

BRUNON Dominique de l'AGEFOS PME.

CARRIAT Patrick de MICROFAC.

ENSAYARD Nicole, formatrice au Greta Val Bugey Leman.

FERRERO Jean-Marc : Enseignant en informatique à l'ISARA. Chargé du développement des TICE.

GEOFFRE Caroline : Chef de projet au CFPPA de Roanne.

GONTARD Paul : Responsable du programme APP et de la mise en place des TICE (contrat de plan Etat Région et FORE, notamment les P@T) à la DRTEFP.

GOUX Agnès, responsable projets à la CCI de Lyon.

HURARD Marie Carmen de la société Mille Images.

JONNIAUX Hugues du Conseil Régional.

KONAN Amandine : Responsable TIC et FOAD à Espace Formateurs.

LAMBERT Jean Pierre du SRFD de la DRAF.

LANDRY Dominique de la CRCI de Franche Comté

OBADIA Jacques, directeur de CCIFT.

ORSET Anne Lise du GIPAL CAFOC de Lyon.

PIN CLARET Isabelle de l'AGEFAFORIA.

REY Valérie de l'AFPA de Valence.

ROURE Guylaine de l'OPCAREG 07-26

SCHERER Stéphanie : Responsable ingénierie pédagogie à XL Kompetis et chargée de mission par la Région pour le réseau Formavia.
VIGNEROT Luc du FAFSEA RHONE-ALPES.

Animateur de la journée :

Pascal MARCHAISON, responsable projets à la CCI de la Drôme - CFPF.

Rapporteur :

Séverine GERARD, étudiante en Master en sciences de l'éducation, CCI de la Drôme - CFPF

ANNEXE 2

Ordre du jour (initial)

09h30-10h00 : Accueil des participants.

10h00-10h15 : Présentation du projet SLIDE.
Pascal MARCHAISON — CFPF/CCID

10h15-10h30 : Evolution du programme FORMAVIA.
Hugues JONNIAUX — DEFC

10h30-11h00 : Présentation du tableau de synthèse critères/indicateurs réalisé par le groupe de travail régional.
Pascal MARCHAISON — CFPF/CCID

11h00-12h00 : Débat avec la salle sur le travail réalisé et les améliorations à apporter.

12h00-13h30 : Buffet servi sur place.

13h30-14h15 : Présentation d'exemples de bonnes pratiques espagnoles en FOAD.
Agustín ARIETO — OADL de Cacérés

14h15-14h45 : Présentation d'un exemple de bonnes pratiques en agriculture: La production mutualisée de ressources pédagogiques pour la FOAD.
Jean-Pierre LAMBERT — DRAF / SRFD

14h45-15h00 : Conclusions.

15h00 : Clôture de la journée.

ANNEXE 3

Présentation du projet SLIDE



eLearning et Développement: Initiatives Locales Solides



EUROPEAN COMMISSION
Directorate-General Education and Culture
Multimedia for Training, Education and Culture
eLEARNING INITIATIVE

1. PARTENAIRES

- [CFPF](#) Chambre de Commerce et d'Industrie de la Drôme / France
- [CFPPA](#) Lycée Agricole / France
- [CNCA](#) Coordinamento Nazionale Comunità di Accoglienza / Italy
- [IEBA](#) Centro de Iniciativas Empresariais Beira Agueira / Portugal – Leader.
- [OADL](#) Organismo Autónomo para el Desarrollo Local / Spain
- [OC](#) Otley College / United Kingdom
- [RU](#) Reykjavik University / Iceland

2. ORIGINE DU PROJET : NYMPHEA-AISBL

- Réseau européen d'organismes de formation professionnelle et de développement local;
- Les membres de ce réseau ont déjà participé à de nombreux projets PETRA, TECNET, EUROFORM, TASK FORCE, LEONARDO DA VINCI, SOCRATES, EMPREGO & ADAPT, PRINCE, EQUAL, GRUNTVIG, Art. 6 FSE;
- La plupart de ses membres avaient déjà conçu des ressources pédagogiques utilisables en FOAD, utilisant les TIC et Internet; et souhaitaient continuer à améliorer leurs pratiques en FOAD dans des partenariats transnationaux.

3. LES OBJECTIFS DE SLIDE.

- Avoir, pour chaque partenaire, une vision globale de la politique nationale en faveur du développement de l'eLearning pour pouvoir faire une analyse comparative entre les pratiques nationales identifiées et la politique de l'Union Européenne.
- Identifier des indicateurs et des critères objectifs qui permettraient de mesurer la valeur ajoutée de la FOAD dans les processus d'enseignement et de formation .
- Étudier les méthodologies de transfert des bonnes pratiques en FOAD des organismes de formation vers les territoires et les apprenants.

4. LES BENEFICIAIRES

Bénéficiaires primaires / Population cible finale :

- Enseignants, formateurs, conseillers.
- Apprenants
- Coordinateur pédagogique (formation initiale et continue)

Bénéficiaires secondaires / Population cible intermédiaire :

- Experts
- Financeurs
- Partenaires du projet

5. PRODUITS ET DISSEMINATION

5.1 Workshops et conférences : participation des partenaires

Partenaire Organisateur	Partenaire Invité
CFPF - France	OADL - Spain
CFPPA - France	OC - United Kingdom
CNCA - Italy	CFPF - France
IEBA - Portugal	RU - Iceland
OADL - Spain	CFPPA - France
OC - United Kingdom	IEBA - Portugal
RU - Iceland	CNCA - Italy

5.2 Production d'un document de synthèse des résultats du projet qui sera disponible sur les sites Web des partenaires et diffusé dans les réseaux nationaux et européens.

Annexe 4 - Grille d'ouverture d'un dispositif de formation

Inspirée de la Grille d'Évaluation du Niveau d'Individualisation des Programmes (G.E.N.I.P.) réalisée par G. Leclerc, J. Nadeau, N. Poulin et L. Sauvé en 1988).

Composantes de l'environnement éducatif sujettes à l'individualisation des programmes	Degrés d'autodétermination			
	Très grand - 4	Grande - 3	Faible 2	Nulle - 1
Le lieu : L'apprenant peut-il suivre le programme dans les lieux les plus adaptés à ses possibilités				
Le temps : L'apprenant a-t-il la possibilité de déterminer son horaire de formation en fonction de ses disponibilités				
L'accès : La formation permet-elle des entrées continues, en reconnaissant la formation déjà acquise dans d'autres programmes ou bien par l'expérience, en offrant des formules de rattrapage ou des raccourcis, etc.				
Le cheminement : L'apprenant a-t-il accès à des cours à options ou même des profils diversifiés de formation				
La séquence : L'apprenant peut-il déterminer l'ordre de succession de ses activités pédagogiques				
Les objectifs : L'apprenant a-t-il la possibilité de déterminer lui-même ses objectifs				
les contenus : L'apprenant peut-il, une fois les objectifs fixés, définir lui-même les contenus théoriques ou pratiques qui lui conviennent le mieux				
Le format : L'apprenant a-t-il la liberté de choisir de travailler seul ou en groupe				
Les méthodes : L'apprenant a-t-il le choix des méthodes qui lui conviennent le mieux (cours magistral, cours tutorial, enseignement programmé, etc.)				
Les moyens d'apprentissage : L'apprenant a-t-il le choix des moyens les plus appropriés (documents audiovisuels, rencontres, voyages, colloques, etc.)				
Les personnes-ressources : L'apprenant peut-il avoir recours, au besoin, individuellement ou en très petit groupe, à l'assistance de personnes-ressources				
L'évaluation : L'apprenant a-t-il la possibilité de déterminer les modalités d'évaluation de son apprentissage (mode, temps, critères, barème).				
TOTAL par degré				
				MOYENNE :

Annexe 5 - Grille d'évaluation des prérequis

Intitulés	Pourcentages des prérequis concernés			
	>75 % - 4	75<>50 % - 3	50 <> 25 % 2	< 25 % - 1
Le positionnement présente les compétences requises pour suivre la formation				
Le positionnement situe le niveau de complexité de la formation				
Le positionnement permet à l'apprenant potentiel d'évaluer l'adéquation de son niveau de formation et de ses compétences actuelles en regard des exigences de la formation				
Le positionnement permet de prévenir les échecs liés au mauvais positionnement de la formation et/ou à une mauvaise orientation de l'apprenant potentiel.				
L'accessibilité au positionnement est aisée				
Les résultats du positionnement sont clairs et transparents pour l'apprenant				
Les résultats du positionnement éventuellement d'orienter l'apprenant vers d'autres formation				
Le positionnement permet de déterminer le type d'encadrement pédagogique le plus adapté à l'apprenant.				
TOTAL par pourcentage				
				MOYENNE :

Annexe 6 - Grille des modalités de formation

Intitulés des modalités de formation proposées	OUI/NON
Apprentissage collectif	
Apprentissage individuel	
Autoformation	
Formation à distance	
Formation à l'extérieur de l'entreprise	
Formation accompagnée dans un lieu- ressource	
Formation en centre de ressources	
Formation en situation de travail	
Formation hors temps de travail	
Formation pendant le temps de travail	
Formation sur le poste de travail	
POURCENTAGE DE OUI	

Il convient de distinguer les modalités de formation des modalités pédagogiques qui précisent les "façons de faire" pour faciliter les acquisitions des participants comme par exemple, les méthodes de cas, les méthodes actives, les méthodes expositives... et les techniques d'expression des attentes, d'échanges en groupe, d'études, de simulation, de créativité, etc. qui peuvent être aussi bien réalisées en présentiel qu'à distance.

Annexe 7 - Grille des compétences du tuteur

Compétences du tuteur	OUI/NON
Etablir et entretenir des relations avec l'apprenant (communiquer, écouter, motiver, s'engager dans une réflexion professionnelle, écoute, aide spontanée, perception du mal-être des autre...).	
Eveiller la curiosité de l'apprenant.	
Identifier les caractéristiques de l'apprenant et de repérer les éventuelles inadéquations avec le milieu professionnel	
Créer des situations de communication dans un contexte de relations hiérarchiques et de productivité	
Déterminer des indicateurs d'évaluation permettant d'objectiver les écarts identifiés.	
Dissocier le temps d'apprentissage technique du temps d'échange formel.	
Maîtriser les outils pédagogiques mis à disposition de l'apprenant (connaissance technique et autorisation)	
Mesurer l'écart entre les compétences à atteindre et celle déjà acquises.	
Se rendre disponible physiquement	
Varier les méthodes pédagogiques utilisées (pertinence du choix en fonction du thème, des modalités de formation et pédagogiques)	
Maîtriser les sujets traités.	
Avoir un discours clair.	
Transmettre une densité d'informations proportionnelle aux attentes de l'apprenant.	
POURCENTAGE DE OUI	

Annexe 8 - Grille de satisfaction d'une entreprise

Intitulés	OUI/NON
L'organisme de formation a-t-il fourni un rapport d'évaluation de la formation réalisée par les salariés ?	
L'organisme de formation a-t-il fourni un rapport d'évaluation des salariés à l'issue de la formation ?	
L'organisme de formation a-t-il proposé des solutions de formation complémentaires ?	
Les connaissances, compétences et attitudes attendues ont-elles été acquises pendant la formation ?	
Les salariés appliquent-ils vraiment ce qu'ils ont appris dans l'entreprise ?	
Des changements positifs sont-ils perceptibles (comportements, habitudes de travail...) ?	
Les changements ont-ils produit des résultats positifs mesurables dans l'entreprise ?	
Est-ce que le résultat obtenu à l'issue de la formation dépasse l'investissement réalisé pour cette dernière (retour sur investissement) ?	
POURCENTAGE DE OUI	